

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Hainaut

Parc du Château de Morval

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Hainaut
Parc du Château de Morval*

Nom du jardin	Parc du Château de Morval
Nom ancien	Parc de la Motte
Date de création	seconde moitié du XVIII ^e siècle ; première moitié du XIX ^e siècle
Province	Hainaut
Arrondissement	Soignies
Commune	Silly
Coordonnées	rue de Morval, 1 ; 7830, Gondregnies ;
Localisation	Latitude : 50.61587429999999 Longitude : 3.9286233000000266

Historique

Elevé en partie nord d'une vaste propriété, le château de Morval est un édifice à double-corps en brique à chaînage de pierre, représentatif des constructions tournaisiennes de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Dans la première moitié du siècle suivant, il est agrandi de deux ailes latérales formant une légère avancée et couvert de nouvelles toitures mansardées intégrant, en façade, un frontispice couronné d'un fronton mouluré rehaussé d'une horloge. La façade arrière, similaire, présente un avant-corps de trois travées également terminé par un haut frontispice ici flanqué d'ailerons en brique. Des dépendances contemporaines en U prolongent le château vers la droite. Un vaste parc paysager est tracé au sud des bâtiments dans la première moitié du XIX^e siècle. Un plan à l'encre aquarellé, dessiné vers 1850, consigne ces aménagements et donne un descriptif détaillé des éléments bâtis et plantés participant à différentes scènes paysagères (ermitage, temple rustique, escarpolette, glacière, abords de l'étang, etc). La disparition de nombreux massifs d'arbustes à fleurs, de groupes de peupliers, de sapins et de mélèzes prive aujourd'hui le parc de ses principaux effets décoratifs. Celui-ci est constitué d'un vaste sous-bois toujours traversé de longs chemins de promenade en terre battue décrivant de larges courbes en limites extérieures du parc et au cœur de celui-ci. Le réseau reliant jadis les différentes scènes pittoresques rejoint, à l'extrémité orientale de la propriété, un long plan d'eau largement dissimulé par une végétation arborées spontanée. Une vaste zone gazonnée sépare le château des premières masses arborées du parc qui, en regard de la façade, libère deux percées enherbées obliques restées fidèles au tracé du plan malgré le développement des couronnes des grands arbres responsables d'un étranglement des vues. Les espaces productifs sont regroupés à l'extrémité nord de la propriété où un vaste potager emmuré - maintenu en culture pour la multiplication des pieds de buis et la production de fleurs à couper - était suivi d'un verger (disparu). Ces deux espaces enclos communiquent par une large ouverture entre les piliers ménagée dans le mur nord. Une petite orangerie située contre l'angle sud de l'enceinte du potager participe à l'agrément de la cour d'honneur rehaussée, de ce côté, de plates-bandes de rosiers. Un large cercle de gazon inscrit au centre de circulations pavées contribue à l'équilibre de cette zone d'accueil et à la mise en valeur de l'élégante façade du château.

Description

Éléments architecturaux : Devant la façade sud du château, orangerie en brique de la seconde moitié du XVIII^e siècle, récemment restaurée et réaffectée. Façade principale ouverte de cinq hautes baies en plein cintre à châssis de bois. Autres

faces aveugles. Toiture d'ardoise en bâtière à croupes latérales. Marquant l'angle sud-ouest du parc en bordure du chemin de Thoricourt, chapelle Notre-Dame de Hal, petit édifice rectangulaire en brique et chaînages d'angle en pierre calcaire, couverte d'une toiture à deux versants. Au-dessus de la porte prise dans un large encadrement en calcaire mouluré en plein cintre, dédicace et date « 1861 ». En bordure d'un chemin de promenade courbe dans le sous-bois avoisinant les surfaces gazonnées, glacière sous terre précédée d'un couloir en brique fermé d'un battant de bois.

Éléments végétaux : Devant le château, deux calocèdres (*Calocedrus decurrens*), un platane (*Platanus x acerifolia*). Derrière les dépendances en U, groupe de hauts tilleuls (*Tilia platyphyllos*). En limite nord-ouest du parc, un robinier (*Robinia pseudoacacia*). Entre cette limite et le château, quelques beaux hêtres (*Fagus sylvatica*) et chênes pédonculés (*Quercus robur*). À l'entrée de la zone sud du parc, ancienne charmille incomplète dont la taille est abandonnée depuis de nombreuses années. Au cœur du parc, non loin de l'étang, un pin noir (*Pinus nigra*). Dans les grandes masses arborées où dominent le hêtre, le chêne et le frêne se distinguent deux hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'). En regard de la façade arrière du château, en bordure des masses arborées, deux grands bouquets de rhododendron (*Rhododendron* hybride) plus jeunes, deux hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') et un robinier doré (*Robinia pseudoacacia* 'Aurea') récemment plantés. Les plates-bandes du jardin en façade avant sont principalement constituées de rosiers (*Rosa ballerina* ; *Rosa Buff Beauty*) et des variétés grimpantes sont conduites sur des arceaux métalliques (*Rosa New Dawn* ; *Rosa Marie Adelaïde*).

Potager : Occupant toujours l'angle nord-est de la propriété, vaste potager entièrement clôturé de hauts murs en brique protégés d'un couvre-mur en tuile vernissée. Ceux-ci sont régulièrement percés à mi-hauteur d'un rang d'oculi. Deux petits volumes d'habitation interrompent le mur sud derrière l'orangerie. Un jardinet carré délimité par des haies de hêtre devance ces constructions. De grands carrés réservés à la multiplication des pieds de buis, des formes taillées et des arbustes à fleurs occupent la partie centrale de l'espace. A leur pourtour, les surfaces gazonnées sont coupées de courtes plates-bandes de vivaces et de fleurs à couper. Sur le mur nord subsistent quelques fruitiers palissés.

L'eau : Dans l'angle nord-est du parc, plan d'eau étiré agrémenté d'un îlot planté. Ses berges sont entièrement colonisées par une végétation arborée principalement constituée d'aulnes et de merisiers.

État de conservation : L'organisation du parc figurée sur le plan rehaussé aquarellé des années 1850 est encore clairement perceptible. Plusieurs fabriques (temple rustique et ermitage) ou éléments décoratifs ont toutefois disparu ainsi que divers massifs dits d'agrément, des mélèzes, des groupes de sapins et de peupliers plantés en coulisse tels que consignés dans la longue liste de légendes accompagnant le plan. Ces nombreux massifs fleuris et ces différents groupes arborés plantés sur un mode dynamique participaient à la diversité des scènes paysagères du parc. Aujourd'hui, celui-ci est réduit à un grand sous-bois traversé de promenades où un étang et une glacière constituent les derniers éléments d'une scénographie malheureusement dépréciée par le développement spontané de la végétation.

Maintenance : Des soins attentifs et très réguliers sont réservés aux surfaces gazonnées précédant le château, aux plates-bandes de rosiers, aux différentes haies et aux circulations pavées qui accompagnent la cour d'honneur, aux abords de l'orangerie et aux grands gazons en façade arrière. Dans les sous-bois, des travaux réguliers de nettoyage rendent les promenades accessibles sur la majeure partie du parcours. Quelques jeunes arbres ont été récemment plantés à proximité du château et des premières masses arborées.

Documents iconographiques



Un groupe de hauts tilleuls flanque le château. © N. de Harlez

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 52/1

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 38/7 (Lens) Impr. coul. 1891

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 38/7

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 38/7/2

Autre(s) source(s) cartographique(s) :

« Plan du château de Morval appartenant à Madame la Baronne de la Motte née Vicomtesse de Newport ». Dessin à l'encre sur papier avec rehauts d'aquarelle et légendes numérotées, non signé, non daté (vers 1850) (Archives du château).

Commentaire(s) : La longue liste de légendes accompagnant le plan concerne 58 objets parmi lesquels plusieurs fabriques (escarpolette, ermitage, temple rustique) et différents dispositifs plantés représentatifs du milieu du XIX^e siècle. Parmi ceux-ci, on retrouve de nombreux massifs dits d'agrément, massifs de plantes à fleurs, massifs d'azalées ainsi que des massifs de raspe « pour être planté en mouvement » désignant un mode de plantation de futaies. Des sapins et des peupliers plantés « en forme de coulisse » rappellent un principe de plantation permettant de conduire le regard vers un point de vue à la manière des portants d'un décor de théâtre.

Bibliographie

BAUDOIN Jean-Claude et de SPOELBERCH Philippe, *Arbres de Belgique. Inventaire dendrologique 1987-1992*, s.l., 1992, p. 431.

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. MARDAGA, 1972 à 1997, vol.2, t.23, p. 582-583.

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

Informations administratives

Publié : oui

Superficie : 20 hectares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delseemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2002-09-30

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

Type : Paysager